

# FORMATION DE L'EQUIPE DE SECONDE INTERVENTION

Références réglementaires : Art. R4227-39 du code du travail Circulaire CNAM 32/2010

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

<u>Pré-requis</u>: Aptitude médicale

<u>Durée</u>: 2 jours

Nombre d'intervenant : 1

Nombre de participants : 12 maximum

Evaluation et suivi de la formation

• Une évaluation à chaud est effectuée en fin de session, elle s'appuie sur :

Un questionnaire d'évaluation rempli par les participants qui a pour objectifs de :

- Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
- Evaluer l'intégration de techniques et d'outils.
- Engager les participants dans leur plan d'action.

La présence d'un responsable est souhaitable sur ce temps afin de mieux accompagner les changements de comportements des salariés.

#### **OBJECTIFS**

- Développer la capacité d'analyse, de réaction et d'intervention des équipiers de seconde intervention.
- Intervenir efficacement sur un début d'incendie et savoir mettre en sécurité les personnes, les biens tout en limitant la propagation du feu, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.

# **PUBLIC VISÉ / PRE-REQUIS**

Tous les salariés devant intervenir dans la lutte contre un départ de feu.

#### PROGRAMME DE FORMATION

#### **Théorie**

- La combustion et ses phénomènes,
- Le triangle du feu,
- Les classes de feu,
- Les agents extincteurs et les procédés d'extinction,
- Les extincteurs et les robinets incendie armés (RIA), caractéristiques techniques,
- Installations fixes d'extinction automatique (si présence sur le site),
- Les causes de feux, d'explosion et de propagation,
- Les mesures élémentaires de prévention
- L'organisation de la sécurité :
  - o Procédures alarme, alerte,
  - o Mise en sécurité des personnes et des biens,
  - o Surveillance, gardiennage,
  - o Méthodes d'intervention et rôle de l'équipe d'incendie,
  - Les signalisations, les plans et consignes.

N.B : Document de synthèse remis à chaque participant

## **Pratique**

- Mise en œuvre sur feux réels,
- Utilisation des combustibles disponibles sur le site,
- Intervention individuelle (pour rappel)
- Apprentissage des méthodes d'intervention en équipe,
- Explication et utilisation éventuelle des moyens spécifiques d'extinction disponibles sur le site,



# MANIPULATION des EXTINCTEURS Et EVACUATION

Références réglementaires : Art. R4227-39 du code du travail Circulaire CNAM 32/2010

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

<u>Pré-requis</u>: Aptitude médicale

Durée : Une ½ journée

Nombre d'intervenant : 1

Nombre de participants : 12 maximum

# Evaluation et suivi de la formation

• Une évaluation à chaud est effectuée en fin de session, elle s'appuie sur :

Un questionnaire d'évaluation rempli par les participants qui a pour objectifs de :

- Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
- Evaluer l'intégration de techniques et d'outils.
- Engager les participants dans leur plan d'action.

La présence d'un responsable est souhaitable sur ce temps afin de mieux accompagner les changements de comportements des salariés.

#### **OBJECTIFS**

Faire acquérir une bonne connaissance des consignes, des actions à mener pour limiter la propagation du feu et la mise en sécurité du personnel.

# **PUBLIC VISÉ / PRE-REQUIS**

Tous les salariés devant intervenir dans la lutte contre un départ de feu.

#### PROGRAMME DE FORMATION

#### **Théorie**

- Consignes de sécurité,
- Fonctionnement des moyens de sécurité incendie,
- Technique de mise en sécurité Évacuation,
- Procédures concernant les fluides (mise en sécurité du bâtiment),

N.B: Document de synthèse remis à chaque participant

#### **Pratique**

- Lecture des plans et consignes en place,
- Repérage des différents moyens de secours et de sécurité,
- Fonctionnement du système de sécurité incendie,
- Manipulation des extincteurs et RIA si présent dans l'établissement

#### Organisation:

Possibilités d'accès à l'ensemble de l'établissement, pour visualiser les cheminements d'évacuation et repérer l'emplacement des moyens de secours



# MANIPULATION des EXTINCTEURS sur dispositif « FEU PROPRE »

N.B. : Solution pour les établissements ne disposant pas d'aire de feu. Dispositif de feu propre ne laissant aucune trace et n'émettant pas de fumée salissante

#### **OBJECTIFS**

Développer la capacité d'analyse et de réactivité des personnels, dans le but d'éteindre les différentes classes de feu avec les extincteurs appropriés à diverses situations.

## **PUBLIC VISÉ / PRE-REQUIS**

Tous les salariés devant intervenir dans la lutte contre un départ de feu.

### PROGRAMME DE FORMATION

#### <u>Théorie</u>

- Consignes de sécurité de l'établissement, Alarme, Alerte.
- Triangle du feu,
- Principales causes de feu,
- Propagation du feu,
- Classes de feux,
- Agents extincteurs,
- Modes et procédés d'extinction,
- Différents types d'extincteur et caractéristiques techniques.

N.B: Document de synthèse remis à chaque participant

#### **Pratique**

- Manipulation d'extincteurs\* à CO<sup>2</sup> et eau pulvérisée sur feux réels,
- Travaux pratiques d'extinction, sur feux de classe A, B, C, F
- Intervention individuelle.
  - \*mis à disposition par POISSON Formation

Références réglementaires : Art. R4227-39 du code du travail Circulaire CNAM 32/2010

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Pré-requis : Aptitude médicale

<u>Durée</u>: Une ½ journée

Nombre d'intervenant : 1

Nombre de participants : 12 maximum

Evaluation et suivi de la formation

• Une évaluation à chaud est effectuée en fin de session, elle s'appuie sur :

Un questionnaire d'évaluation rempli par les participants qui a pour objectifs de :

- Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
- Evaluer l'intégration de techniques et d'outils.
- Engager les participants dans leur plan d'action.

La présence d'un responsable est souhaitable sur ce temps afin de mieux accompagner les changements de comportements des salariés.